

CONSIDERATIONS SUR LES CONSTRUCTIONS

PSEUDO-CLIVEES

(en français, portugais et anglais)

MARIE-AGNES BOXUS

maboxus@letras.up.pt

Introduction

Les constructions clivées et pseudo-clivées, bien identifiées dans la littérature anglo-américaine depuis plusieurs décennies, n'ont fait l'objet d'analyses ciblées en Europe que bien plus tardivement. Ces analyses, souvent incomplètes, font qu'aujourd'hui encore, ces constructions restent méconnues de bon nombre d'ouvrages de linguistique.

Des études de corpus¹ ont pourtant révélé récemment que tout individu produisait des constructions clivées très diversifiées, dans des situations particulières de communication, préférentiellement à l'oral. Il s'agit donc de constructions syntaxiques importantes de l'usage, qui méritent leur place dans l'ensemble des formulations du verbe.

Le présent exposé se donne pour objectif de faire état de grandes questions souvent liées aux constructions clivées, tant sur le plan syn-

¹ Roubaud, 2000 ; Collins, 1999.

tactique que sémantique, et d'approcher ce phénomène observable dans la langue portugaise d'une façon contrastive avec le français et l'anglais.

Étant donné les limites imposées dans le cadre de cette publication et pour la clarté de l'exposé, nous serons amenés à focaliser notre présentation sur les constructions dites «pseudo-clivées», au sens strict.

1. Variété des constructions avec clivage

À l'heure actuelle, différents types majeurs de constructions clivées sont généralement pris en compte par la plupart des grammaires, mais seule la construction clivée de base semble être reconnue de façon unanime. Identifiée comme construction *it-cleft* en anglais, et *frase clivada* en portugais, la construction «clivée» consiste en l'extraction d'un élément de la phrase en vue de sa mise en évidence, de son emphase par rapport aux autres constituants de cette phrase².

- (1) It is linguistics that he likes
- (2) C'est la vérité que je voudrais savoir
- (3) Foi o bolo que o João comeu

Mateus & alii (2003) distingue aussi la *Clivada-Q* comme une variante de la *Clivada*³ :

² Mateus & alii (2003) rapporte pour le portugais que seuls les verbes, les adverbes de phrase et les propositions subordonnées adverbiales ne peuvent faire l'objet de cette mise en évidence. Cette observation se vérifie pour le français et l'anglais.

³ Selon Mateus & alii (2003 : 688), «As *Clivadas-Q* são menos frequentes em português do que as *Clivadas*, construções que contêm uma pseudo-relativa, i.e., uma oração que não é encabeçada por um pronome relativo mas que tem um papel idêntico ao das verdadeiras relativas».

- (4) Foi o bolo o que o João comeu

L'autre grand type de construction est la construction «pseudo-clivée», *pseudo-clivada* en portugais ou construction *wh-cleft* en anglais⁴.

- (5) Ce que je voudrais savoir, c'est la vérité.

- (6) O que o João comeu foi o bolo.

- (7) What he likes is linguistics.

En anglais et en portugais, la pseudo-clivée peut être inversée : on parle alors de *pseudo-clivada invertida* ou *inverted wh-cleft*, comme en (8) et (9). Mateus & alii (2003 : 692) et Melo e Abreu (2001) mentionnent aussi une construction «pseudo-clivada invertida em *é que*», où *é que* est considéré comme une sorte de particule explétive, «uma expressão que lexicaliza nós funcionais de natureza oracional» (10). En français, les grammairiens ne font généralement pas référence à une construction «pseudo-clivée inversée» au sens anglais ou portugais du terme. Nous pouvons néanmoins observer, comme en (11), que l'inversion des éléments autour de l'expression *c'est* est possible, moyennant l'application d'une virgule. Nous admettrons donc l'existence d'une pseudo-clivée inversée en français.

- (8) O bolo foi o que o João comeu.

- (9) Linguistics is what he likes.

⁴ Collins (1999 : 29-33) et Low (2005 : 3-4) vont plus loin dans leur dénomination et parlent de *Wh-clefts*, *th-clefts*, *All-clefts* pour rendre compte des variantes dans les expressions introduisant les subordonnées pseudo-relatives. Voir le point 2 de ce travail : considérations morphologiques.

(10) O bolo *é que* o João comeu.

(11) La vérité, c'est ce que je voudrais savoir

Le portugais prend encore en compte certaines constructions dites *Semi-Pseudo-Clivadas*. Ces dernières ont parfois été considérées comme des pseudo-clivées normales où l'on faisait disparaître le pronom relatif⁵. Mateus & alii (2003 : 693) montre qu'il n'en est rien, et que la Semi-Pseudo-Clivée est une construction clivée à part entière⁶.

(12) O João comeu foi o bolo

(13) O Presidente discursou foi muito bem

Maingueneau (1994) rapporte finalement une construction clivée caractéristique où il est possible de juxtaposer des éléments disloqués en vue de créer un effet d'emphase et de focalisation sur une information privilégiée⁷.

(14) La vérité, je voudrais la savoir.

Sans rentrer dans les caractéristiques et détails morphologiques propres à chaque type de construction présentant le phénomène de clivage, il nous paraît important de signaler, pour clôturer cette pre-

⁵ Melo e Abreu (2001).

⁶ Mateus & alii (2003) fait remarquer à plusieurs endroits que les constructions clivées en portugais sont plus diversifiées et plus vastes que dans les autres langues romanes. Voir aussi à ce sujet Valli (1997).

⁷ Voir Maingueneau (1994 : 134): «La dislocation permet à l'énonciateur d'indiquer de quoi il va parler, de donner le thème par rapport auquel il organise son énoncé. La fonction syntaxique des éléments détachés est indiquée par des pronoms clitiques de rappel.».

mière approche, que toutes les phrases renseignées (1-14) partagent la propriété de présenter les mêmes conditions de vérité que les phrases simples correspondantes (15-17), et véhiculent essentiellement la même information⁸, ce qui confirme la relation dite «de dérivation» entre ces phrases simples et leurs constructions avec clivages.

(15) O João comeu o bolo.

(16) He likes linguistics.

(17) Je voudrais savoir la vérité.

2. Considérations morphologiques

Différentes manières d'analyser le processus à la base du pseudo-clivage ont été exploitées par des courants successifs, s'appuyant tour à tour sur la notion de *focus* ou de *rhème*, sur des procédés de mise en relief, sur une analyse intonative ou encore grammaticale des différents constituants de l'énoncé⁹. Un courant se détache actuellement, qui mise sur la sémantique pour aborder ce type de phrases, articulées autour de variantes du verbe *être*, *ser*, ou *to be*, et qualifiées pour cette raison de phrases *copulatives*, où un constituant est mis en relief dans la position de prédicat d'une sous-proposition¹⁰.

2.1. Le statut du verbe *être*

Il est aujourd'hui généralement admis que dans les constructions à clivages, le verbe copule *être* opère un effet d'identification et/ou

⁸ Mateus & alii (2003 : 685).

⁹ Pour davantage de détails concernant ces différents courants, voir Roubaud (2000 : 19-48) et Collins (1999 : 75-98) par exemple.

¹⁰ Mateus & alii (2003 : 687).

de spécification de l'élément clivé par rapport au reste de la phrase. En principe, dans les phrases clivées et pseudo-clivées, l'élément mis en relief «identifica o subconjunto exaustivo de elementos de um conjunto contextualmente dado, [...] e fixa o referente do elemento vazio presente no constituinte que contém o verbo da frase simples correspondente» (Mateus & alii, 2003 : 686).

Ceci dit, Roubaud (2000), Melo e Abreu (2001) et d'autres nous mettent d'emblée en garde contre le danger de confondre les structures pseudo-clivées avec d'autres constructions qui leur ressemblent formellement mais réalisent autour du verbe *être* une relation prédicative pure, distincte des constructions à vocation spécificative qui caractérisent les pseudo-clivées.

- (18) Ce que les enfants entendent, c'est primordial.
- (19) Ce que les enfants entendent, c'est toutes les bêtises qui passent à la télé.
- (20) O que os miúdos vêm é fundamental.
- (21) O que os miúdos vêm é o exemplo que dão os pais.

Dans les exemples (18) et (20), les adjectifs sont construits par le verbe *être*, et nous en avons la preuve lorsque nous les remplaçons par les pronoms *le* et *o*, indiquant qu'ils sont attributs. Par contre, dans les exemples (19) et (21), la valeur spécifique des compléments peut être démontrée si nous les remplaçons par *ça* ou *isso*.

Par ailleurs, les situations discursives où nous pouvons rencontrer l'expression *c'est* en français sont multiples, et témoignent du figement, de la lexicalisation que ces deux nœuds fonctionnels ont souffert au fil du temps. Beaucoup de grammairiens ont d'ailleurs renoncé à en

analyser les membres séparément, interprétant *c'est* tantôt comme un simple «présentatif», tantôt comme un «pivot» ou comme un «mot introducteur»¹¹.

De son côté, Mateus & alii (2003) a fait état, dans sa grammaire, d'observations similaires à l'égard de l'expression *é que*, apparaissant dans plusieurs contextes, notamment dans celui des propositions pseudo-clivées inversées.

Nous serons par la suite amenés à reconsidérer le statut à accorder au verbe *être*.

2.2. Identification des constituants

Les grammairiens se sont aussi beaucoup interrogés sur la nature de la proposition (contenue dans l'élément peu spécifié) et de ses éléments. S'agit-il de pronoms relatifs ? De propositions relatives ? De quel type ?

En France, jusqu'il y a peu, la construction pseudo-clivée a été appelée «gallicisme», ou tournure idiomatique, ou a été placée toute entière dans des procédés d'emphase.

Grevisse (1993) s'était en son temps intéressé à la fonction de certains de ces éléments (*qui, que, ce qui..., ce que ...*) mais pas à la construction correspondante. Les grammaires de Wagner & Pinchon (1991 : 225 ; 545), Chevalier (2001 : 105) ne reconnaissent pas non plus les éléments de la construction pseudo-clivée en tant que tels¹². Il

¹¹ Cette indéfinition autour de la forme *c'est* est en outre l'une des raisons ayant conditionné les approches du phénomène de pseudo-clivage de Blanche-Benveniste (1990) et Roubaud (2000), ces deux auteurs préférant une analyse «en dispositif» plutôt qu'une analyse à partir de la valeur de chacun des compléments. Nous y reviendrons.

¹² Roubaud (2005 : 94) fait remarquer que «Même Wilmet (1998 : 463) cite la pseudo-clivée dans les procédés de clivage, sans l'étudier».

faudra attendre le développement des travaux sur la syntaxe du français parlé (Blanche-Benveniste, 1990 – entre autres) pour qu’une attention réelle soit portée aux phénomènes de clivages. Il est révélateur de constater que seules les grammaires à vocation communicative (comme la *Grammaire expliquée* de Poisson & alii (2004 : 239), destinée à des allophones¹³) nous renseignent en quelques mots très incomplets et approximatifs sur l’existence de structures alternatives. Seuls Valli (1981) et Roubaud (2000 ; 2005) semblent s’être réellement penchés sur ces phénomènes, à la suite de Blanche-Benveniste.

Les traditions grammaticales anglaises et portugaises ont davantage approfondi l’analyse des éléments de cette structure, suggérant l’existence d’un verbe copule, certes, mais aussi d’une proposition relative sans antécédent exprimé, néanmoins précédé d’un «opérateur», permettant à la relation sémantique de se réaliser.

En anglais, cet opérateur est identifié par le pronom *it*, et associé à *that*, il est rendu par l’expression *what* par exemple, contenant la référence au contenu sémantique (*it*) et l’élément phrastique permettant à la proposition de se réaliser (*that*). Low (2006) et Collins (1999) considèrent que c’est la jonction ou la disjonction entre ces éléments *it* et *that* qui permet d’expliquer la différence fondamentale entre les phrases clivées et les pseudo-clivées, ces dernières impliquant que les deux particules ne soient pas séparées. Dans l’exemple (22), les deux éléments sont séparés autour du verbe *was* : il s’agit d’une clivée. Dans les exemples de pseudo-clivées de base (23) et inversée (24), *it* et *that*, rassemblés dans *what*, se trouvent d’un seul et même côté du verbe copule.

¹³ Poisson & alii (2004 : 239) traite d’ailleurs indifféremment les clivées et pseudo-clivées sous la rubrique «extraction d’éléments».

¹⁴ Appelée «th-cleft sentence».

¹⁵ Appelée «All-cleft sentence».

- (22) *It was a sherry that Tom offered Sue*
- (23) *It (that Tom offered Sue) was a sherry (= What Tom
Prop. relative offered Sue was a sherry)*
- (24) *A sherry was it (that Tom offered Sue) (=A sherry was
what Tom offered Sue) Prop. relative*

Collins (1999) et Low (2006: 4) prennent aussi en considération toute une série d'expressions ou d'éléments pouvant substituer le *it* dans la construction pseudo-clivée. Ils citent *The thing (that)*¹⁴, *The X thing (that)*, *All (that)*¹⁵, *The person (who)*, etc.

Pour le portugais, Mateus & alii (2003) renseigne l'existence de cet opérateur qui lie l'élément clivé au reste de la phrase et précise en outre que sa valeur est fixée par l'élément clivé¹⁶. Dans la plupart des cas, il s'agit du pronom relatif *que*, précédé du pronom neutre *o*. Il existe également des alternatives correspondant aux propositions de Collins et Low sur les familles d'opérateurs : *Tudo o (que), a coisa (que)*, etc.

- (25) *O que o João comeu foi o bolo*
- (26) *O bolo foi o que o João comeu*

Ces observations se vérifient pour le français, où ce sont les pronoms *ce que* et *ce qui* qui vont habituellement constituer l'expression

¹⁶ À propos de la correspondance entre ces différents opérateurs et les éléments clivés, il nous faut malgré tout faire remarquer, et nous y reviendrons, que si l'opérateur est conditionné par le verbe de la proposition avec lequel il fonctionne, cette correspondance n'est néanmoins pas automatiquement transférable à l'élément lexical. Voir point 3 de ce travail : l'analyse en dispositif qui «libère» le verbe.

dite «pseudo-relative», assumant le lien avec le reste de la phrase tout en réalisant le clivage syntaxique. La valeur de cette expression étant liée à l'élément clivé, il n'est pas étonnant de trouver des formes comme *ce dont*, *ce à quoi*, *la partie qui*, etc. Blanche Benveniste (1990) et Roubaud (2000) vont jusqu'à répertorier, pour assumer ce rôle, des expressions comme *là où*, *le plus que...*, *une chose*, *un truc*, etc. observées en français oral¹⁷.

(27) *La partie qui* m'intéresse, c'est quand le protagoniste découvre le cadavre

(28) Sa voiture, c'est (*tout*) *ce à quoi* il tient.

Ceci dit, Roubaud (2005 : 96), à partir de ses travaux sur corpus, a fait apparaître que les proformes *ce qui* et *ce que* se partageaient presque tous les emplois pseudo-clivés, même si une grande variété d'énoncés était représentée. Les chiffres avancés par Kato & alii (1998) et Collins (1999) nous poussent à croire que la logique s'applique pour les constructions en *What* pour l'anglais et en *o que* pour le portugais.

En résumé, nous observons dans les trois langues que les traits morphologiques des pseudo-clivées sont formellement très semblables,

¹⁷ Blanche-Benveniste (1990 : 64) les considère comme «des tournures apparentées au dispositif pseudo-clivé, par le même mécanisme fondamental d'une valence annoncée par un élément non lexical puis développé ensuite lexicalement». Molinier (1996) cité par Roubaud (2000 : 25) rassemble sous le nom de «pseudo-clivés» aussi bien des énoncés avec relative à antécédent *ce* que des énoncés avec groupe nominal, indiquant même que l'adjectif nominalisé a un rôle analogue à celui des substantifs. Exemple : «Mon souhait, c'est que Marie Vienne» ; «L'important, c'est que Marie vienne». Cette question vaudrait la peine d'être approfondie mais nous prenons le parti de reporter à une étude ultérieure ces cas de figure particuliers.

aussi bien dans leur version de base que dans leur version inversée, comme en témoignent les exemples (22) à (28) : deux segments s'articulent autour du verbe «copule» *être* dans une relation de spécification de l'information délivrée ; l'un consiste en une proposition relative «libre» de présupposition, l'autre en un élément lexical tendant à spécifier l'objet de cette présupposition¹⁸.

3. Considérations syntaxiques et sémantiques

Pour expliquer le fonctionnement des pseudo-clivées en portugais et en anglais, les linguistes s'inspirent aujourd'hui pour la plupart de principes hérités de Chomsky et des visions générativistes de la phrase. Les linguistes français procèdent différemment, centrant leur analyse sur la construction de la proforme et sur les implications conséquentes au niveau de la phrase, suivant l'analyse «en dispositif» proposée par Blanche-Benveniste (1990) et Roubaud (2000 ; 2005). Nous ne pensons cependant pas que ces visions soient irréconciliables, comme nous essayerons de le montrer.

3.1. Interprétation générativiste

Les descriptions réalisées chez Mateus & alii (2003), Costa e Duarte (2001) et Kato & alii (1998 : 323-343) se recourent largement et se basent sur des modèles présents dans la littérature anglo-américaine, notamment dans les travaux de Akmajian (1970), Higgins (1973), Pinkham et Hankamer (1975), Prince (1978), entre autres¹⁹.

Suivant cette perspective, toutes les constructions de clivage sont «des phrases copulatives de type identificationnel, où le constituant mis

¹⁸ La terminologie anglophone nomme cet élément «highlighted element».

¹⁹ Cités par Roubaud (2000 : 22).

en relief [...] apparaît dans la position de prédicat de la proposition sous-catégorisée (“oração pequena subcategorizada”) par le verbe copule»²⁰. Le schéma général que Mateus & alii (2003 : 687) propose pour symboliser ce point de vue est le suivant:

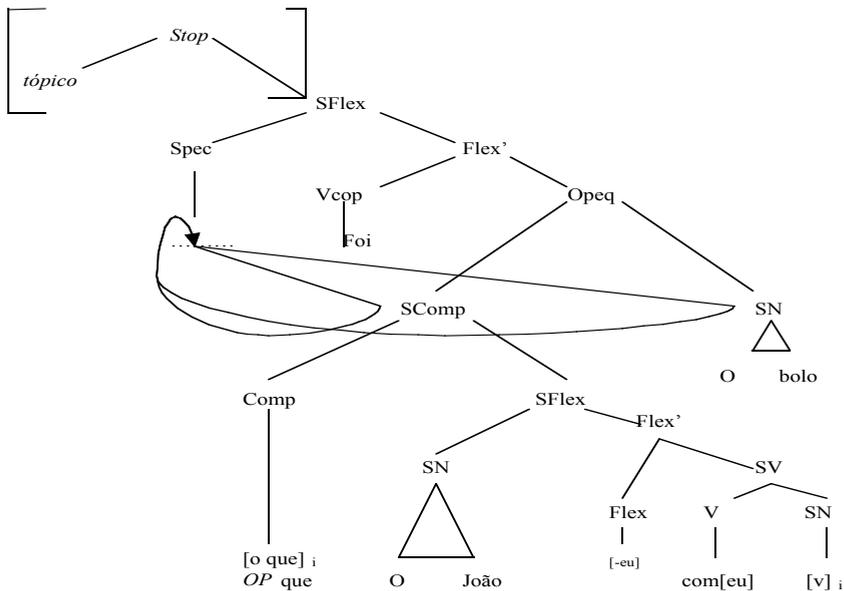
(28) ... ser [_{OPeq} [α] [o bolo]]

444

Dans ce schéma, le symbole α correspond à un constituant propositionnel, soit une proposition relative libre, qui contient en outre une position vide associée à un *opérateur*. La structure syntaxique sous-jacente aux phrases pseudo-clivées de base et inversées, découlant de (28) se présente dès lors de la façon suivante :

(29) [_{SFlex} ser [_{OPeq} [_{SComp} {[o que]_i / OP_i que} o João comeu [v]_i]
[_{SN} o bolo]_i]]

(30)



(31) [_{SFlex} [_{SComp} [o que]_i o João comeu [v]_i]_j foi [_{OPeq} [v]_j [_{SN} o bolo]]]

(32) [_{SFlex} [_{SN} o bolo]_j foi [_{OPeq} [_{SComp} [o que]_i o João comeu [v]_i]_j]

Les explications de Mateus & alii (2003), de Kato & alii (1998) et de Duarte (2001) évoquent le fait que, dans une proposition pseudo-clivée de base (exemple (25)), il s'agirait en fait d'un transfert, d'un mouvement²¹ de la proposition relative (Scomp) vers la position de Spécificateur de SFlex, situant alors le SN en position post-verbale (31). La pseudo-clivée inverse (exemple (26)) représenterait le cas où c'est le SN qui se déplacerait en position de Spécificateur de Flex (32), le choix du terme de la proposition à élever vers la position de Spécificateur de SFlex étant conditionné par des facteurs de nature discursive.

Si nous considérons les exemples de propositions pour l'anglais et le français à la lumière de ces explications, nous arrivons à la conclusion que le phénomène de pseudo-clivage est fort semblable dans chacune de ces trois langues, syntaxiquement parlant. De fait, l'élément α présenté dans (29) existe sous la forme d'une relative libre précédée d'un opérateur (*what, the thing that, ce que, ce à quoi*, etc.) auquel cette relative donne sa valeur. Les exemples (5), (7), (9) et (11) pourraient ainsi être transposables suivant les relations entre constituants des exemples (31) et (32).

En réalité, la grande différence et la seule réelle entorse à ces modèles de base résident dans la présence du pronom *c'* qui précède

²⁰ La définition est de Mateus & alii (2003 : 687), suivant une traduction personnelle.

la forme copule en français, d'une façon systématique, pratiquement figée. Notre hypothèse est que tout se passe comme si le verbe copule de la SFlex disposait déjà d'une espèce de Spécificateur intégré indissociable, et lorsque survient le mouvement de l'une des composantes de la proposition sous-catégorisée à gauche du verbe copule (en position réelle de Spécificateur), cet élément entre en concurrence avec le pronom *c'* déjà en place. Une autre hypothèse serait de considérer qu'en français, langue à sujet non-nul, la position de Spécificateur étant toujours occupée par *c'*, il pourrait exister un niveau supérieur à SFlex, soit STop²², qui contiendrait une position de Spécification²³ à gauche de SFlex, vers où glisserait l'un ou l'autre élément (*Scomp* ou *SN*) de la proposition sous-catégorisée (O_{peq}).

Trois arguments nous font pencher en faveur de la première hypothèse : a) l'anglais est aussi une langue à sujet non-nul, et pourtant, la position de Spécificateur n'est pas automatiquement remplie dans le cas de la formation de pseudo-clivées ; b) il existe en portugais comme en français des expressions qui se sont lexicalisées autour de formes du verbe *être* : *é que, est-ce que*, notamment dans le contexte des interrogations-Que²⁴. Nous pourrions par conséquent reconnaître un phénomène semblable dans le cas du *c'est* en construction pseudo-clivée²⁵ ; c) si nous observons les exemples (18) et (19), nous

²¹ Pour le mouvement [v] renseigné, voir Mateus & alii (2003 : 433-489).

²² Renseigné en italiques sur (30).

²³ Représentée en italique par *tópico* sur (30).

²⁴ Voir Mateus & alii (2003 : 692 ; 460-478). Par exemple dans «O que é que o João comeu ?», «Onde é que o João comeu ?», «Qu'est-ce que João a mangé ?», «Où est-ce que João a mangé ?». À propos de la proximité des constructions pseudo-clivées et interrogatives en «est-ce que», voir aussi Roubaud (2000 : 106-112).

²⁵ La plupart des grammairiens de la tradition française n'hésitent d'ailleurs pas à mettre en avant cette particularité d'irréductibilité de l'expression *c'est* dans bon nombre de contextes. (voir point 2.2. de ce travail). Pour sa part, Roubaud (2000 ; 2005) considère *c'est* comme le «verbe du dispositif», soit un présentatif introducteur

remarquons que la particule *c'* est dispensable dans un cas (18) et pas dans l'autre (19) et cela semble indiquer un rapport différent de la particule à la forme *est* suivant que nous nous trouvons en contexte prédicatif ou spécifique/identificatif. Dans les deux cas, deux sujets potentiels sont exprimés pour le verbe *est*. Pourtant, dans le cas spécifique (les pseudo-clivées), il est impossible de supprimer *c'*, et ce, malgré la présence d'un sujet exprimé, ce qui nous porte à conclure au caractère indissociable des deux éléments *c'* et *est*, et à les considérer comme une seule entité chargée d'assumer le sens et le rôle identificatif/spécifique joué par le verbe copule dans les pseudo-clivées, en français.

Quoi qu'il en soit, tout nous porte à croire que cette situation de redondance (syntaxique et sémantique) dans la Spécification de SFlex est à l'origine de la marque intonative prononcée²⁶ qui s'observe entre l'élément clivé et le reste de la phrase, le plus souvent marquée à l'écrit par la présence d'une virgule (exemples (5), (11), (19), (27), (28)).

Mateus & alii (2003 : 691) propose une explication du même type pour résoudre le cas de la pseudo-clivée inversée en *é que* (10), montrant qu'il existe en réalité un processus de réanalyse qui consiste dans l'assimilation du Complémentateur *que*, en tête de la pseudo-relative (en position de sujet de la proposition sous-catégorisée), par le verbe copule *é*, les deux éléments finissant par occuper la position du groupe fonctionnel Flex de la phrase copulative (en fonction du mouvement du Verbe vers la Flexion). Ce processus a donné lieu à l'expression *é que*, très fréquente en portugais moderne.

de la seconde partie du dispositif pseudo-clivé. La seule objection que nous aurions à soulever est que les deux éléments de l'expression restent souvent séparables par les adverbes de négation.

²⁶ Mise en évidence chez Roubaud (2000).

3.2. L'analyse en «Dispositif à Spécification Progressive» : une structure originale qui «libère» le verbe

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs endroits, les recherches touchant aux constructions avec clivage n'ont pas connu le même développement d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Les travaux et perspectives proposés par Blanche-Benveniste (1984 ; 2002) et Roubaud (2000 ; 2005)²⁷, dans les dernières années, se distinguent aussi bien des modèles anglo-américains que de la tradition linguistique française.

En effet, ces deux auteurs ont fait de leurs recherches sur corpus la pierre d'angle de leur réflexion, et loin des théories de mouvements de position suggérés par les générativistes, elles ont procédé à un recensement et à une analyse organisée des usages qui sont faits des constructions syntaxiques ou autres, tant à l'oral qu'à l'écrit. Collins (1999) a procédé au même recensement pour l'anglais à partir de corpus, mais son analyse des clivées et pseudo/clivées se distingue de celles de Roubaud et Blanche-Benveniste en ce sens que c'est une structure sémantique axée sur une relation «thème-rhème» qui est prise comme point de départ de son analyse²⁸, tandis que ces dernières commencent par considérer un «dispositif» syntaxique qui réalise une «spécification progressive» (d'ordre sémantique). Quoi qu'il en soit, ces auteurs semblent parvenir aux mêmes résultats et aux mêmes conclusions concernant l'usage qui est fait de ces constructions, et les contextes qui favorisent leur apparition.

Avant de procéder à l'analyse du processus de pseudo-clivage, Roubaud (2005 : 93) en propose une description : « [la construction

²⁷ Roubaud (2005) sera notre référence pour tous les exemples en français.

²⁸ Collins (1999 : 211) : «The key to the analysis of cleft and pseudo-cleft constructions is informational / thematic».

pseudo-clivé] permet au verbe constructeur de construire deux fois un sujet ou un objet : [...] une première fois, sous la forme d'une proforme (*ce que*) et une deuxième fois, sous une forme lexicale, introduit par *c'est*. Sans vraiment adhérer à la notion de verbe copule de Collins (1999), Low (2005), Mateus & alii (2003), Heycock & Koch (2006) (auquel elle préfère l'appellation de «verbe du dispositif»), Roubaud n'en reconnaît pas moins la relation de spécification progressive qui s'établit de l'élément peu spécifié (la proforme) vers l'élément spécifié (lexical), comme en (36), (37), (38).

Un double argument en faveur de cette conception du verbe *être* (*ser, be*), verbe identifi­cationnel/spécificationnel plutôt que copule au sens strict, réside dans a) la grande flexibilité syntaxique qui s'observe dans la deuxième partie d'un dispositif «libérant le verbe»²⁹ (39-41) ; b) la concordance particulière de ce verbe avec le sujet qui lui correspond. Comme le fait remarquer Mateus & alii (2003 : 689), dans les langues romanes à sujet nul, le SN en position (pré- ou) post-verbale détermine l'accord sujet-verbe, comme en (32a, b). Cette concordance peut s'observer en anglais (33a, b) et en français (34a, b) (seulement pour les pseudo-clivées de base) mais il est de constater que nombre d'exceptions à ce principe existent, indiquant que le lien entre le Sujet et le Verbe reste malgré tout enclin à une certaine «distension», au point qu'il ne force souvent plus l'accord, comme le montrent les exemples (35a, b, c)³⁰. Dans le cas du français, cela pourrait s'expliquer par la présence de la particule *c'*, «neutralisant» l'accord, comme c'est le cas pour les pseudo-clivées inversées du type (34b). Pour (33a, b), la discordance entre les temps verbaux du verbe de la relative et du verbe *be*, pourrait être un autre facteur d'explication de cette distension.

²⁹ Voir plus bas.

³⁰ Notre objectif en évoquant ce point n'est pas de le résoudre mais bien simplement de soulever cette autre question liée à la concordance dans les pseudo-clivées.

- (32) (a) O que o corvo comeu foram os queijos
(b) Os queijos foram o que o corvo comeu
- (33) (a) The only thing that they heard are funny jokes
(b) Funny jokes are the only thing that they heard
- (34) (a) Ce que les enfant ont entendu, ce sont des bêtises
(b) *Des bêtises, ce sont ce que les enfants ont entendu
- (35) (a) ? O que ele fez foi asneiras
(b) ? The only thing that they heard is funny jokes
(c) Ce que les enfants ont entendu, c'est des bêtises

L'approche «en dispositif» de Blanche-Benveniste et Roubaud a l'avantage, dans le cas du français, de pouvoir considérer tous les énoncés en *c'est*, sélectionnant ceux qui réalisent effectivement la construction pseudo-clivée sur base de la relation de spécification établie³¹.

À partir de là, les données statistiques ont permis de mettre en évidence certains comportements plus ou moins récurrents de la construction pseudo-clivée, à savoir tout d'abord que dans la deuxième partie du dispositif, c'est surtout du lexique verbal qui est mis en relation avec la proforme. Cette remarque se vérifie d'autant plus dans le cas de *ce que* qui semble favoriser essentiellement ce genre de réalisation lexicale³² :

³¹ Voir le point 2.1. de ce travail.

³² Pour des statistiques chiffrées, voir Roubaud (2000 ; 2005) et Blanche-Benveniste (1990).

- (36) Ce que j'ai su c'est que le père de notre voisin a été hospitalisé.
- (37) Ce que je souhaite surtout, c'est que la concurrence puisse s'établir que le pluralisme puisse demeurer.
- (38) Ce que je voudrais savoir, c'est si je pourrais obtenir un poste pour cette recherche.

En ce qui concerne la proforme, le relevé statistique des verbes dits «constructeurs» a montré qu'environ 20 % des verbes répertoriés connaissent un usage significativement au-dessus de la moyenne. Dans ces 20 % apparaissent les verbes les plus fréquents (*être, avoir, faire, vouloir, intéresser, expliquer*, etc.), les verbes déclaratifs (*dire, savoir*), les verbes événementiels (*se passer, arriver*). Il est aussi apparu que la construction pseudo-clivée met en avant de nombreux verbes dits «psychologiques», comportant une évaluation ou ayant un sens évaluatif³³ (*plaire, compter, aimer, frapper*). Les corpus mettent finalement en avant des constructions très productives, partageant des caractéristiques avec les verbes événementiels et évaluatifs : *y avoir* (39), *être* + adjectif (40), *y avoir* + adjectif (41).

- (39) Ce qu'il y a, c'est qu'à la fin aussi on a eu du mauvais temps.
- (40) Ce qui est important, c'est que tu nous fasses du pain.
- (41) Ce qu'il y a de marrant, c'est que cette année on l'a refait.

³³ Ce sens évaluatif de la proforme a de même été mis en évidence par la majorité des auteurs considérés dans notre bibliographie. Voir en particulier Collins (1999 : 178-207).

Dernièrement, les linguistes se sont néanmoins rendus compte de l'intérêt non-négligeable du dispositif pseudo-clivé pour le grammairien, dans la mesure où une certaine liberté dans la réalisation lexicale du complément du verbe est autorisée, où des variations dans la construction du verbe apparaissent (42), et dans la mesure où il permet au verbe de construire un sujet autre que nominal ou pronominal, comme en (43). Blanche-Benveniste (1990 : 63) avait déjà noté cette particularité, concluant que le dispositif permettait de «développer des valences lexicales qui ne seraient pas possibles dans un dispositif direct. Roubaud (2005 : 98) pour sa part évoque le fait que ce dispositif «libère le verbe». Melo e Abreu (2001 : 30-38) est aussi sensible à ces variations (en portugais) liées à l'usage et à son caractère dynamique et fait état de nombre de cas attestés (44) mais elle finit pourtant par conclure au manque d'harmonie voire à l'agrammaticalité de ces usages originaux.

- (42) (a) Ce dont je rêve, c'est une Europe qui aurait la capacité d'agir
- (b) Ce que j'espère pour ma personne c'est de ne jamais avoir affaire à la justice
- (c) Ce qu'il aurait voulu c'est de faire de la musique
- (43) (a) Ce qui m'a plu, c'est que j'ai participé
- (b) Ce qui m'énerve, c'est quand il crie
- (c) Ce qui m'embête, c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même
- (d) Ce qui me gêne, c'est quel est l'objectif qu'on poursuit

- (e) Ce qui compte, c'est de ne pas se lancer comme des fous

- (44) (a) O que o encarregado precisa não é de um posto, mas de mais polícias na rua

- (b) Mas do que me lembro é que olhei a paisagem em redor e tudo me pareceu o mesmo

Le fait est que la linguistique de corpus a ouvert la porte au recensement de constructions mal reconnues des langues en générale. Pour le français, les études de Blanche-Benveniste et Roubaud ont permis d'identifier d'autres variétés de propositions pseudo-clivées que celles habituellement considérées, et de contempler les libertés syntaxiques que ces constructions paraissent permettre.

4. Considérations pragmatiques

Le fait que la structure pseudo-clivée (ou «dispositif à spécification progressive») favorise une série de sémantismes semble aujourd'hui presque aller de soi : en dissociant la construction verbale, le dispositif pseudo-clivé permet entre autres au locuteur qui le produit un effet d'annonce (délivrant une information contextuelle connue, un «background informatif»), qui ne sera réalisé par l'apport d'une information nouvelle que dans un second temps. Quelle que soit leur approche de prédilection, les linguistes s'entendent généralement sur les implications sémantiques et discursives des processus de clivage, aussi bien pour le portugais que pour le français et l'anglais.

On observe de grandes ressemblances dans les conditions et contextes d'emploi des constructions clivées. Il est en effet établi statistiquement que les constructions pseudo-clivées sont beaucoup plus

fréquentes à l'oral qu'à l'écrit³⁴, alors que la situation inverse se produit pour les phrases clivées. De même, le recensement des pseudo-clivées de base ou inversées a fait apparaître que la préférence pour l'une ou l'autre construction était en étroite relation avec la situation et le contenu de la communication. Finalement, tous les auteurs évoquent les particularités intonatives et prosodiques qui accompagnent la production de clivées et de pseudo-clivées, marquant différemment les syllabes et les césures suivant les constructions³⁵.

Dans tous les cas, les pseudo-clivées de base et inversées permettent de focaliser un élément donné, qui constitue le plus souvent une information nouvelle, aussi bien à gauche qu'à droite de la phrase. L'élément isolé sera ainsi mis en évidence de la même manière, mais la façon dont la progression de l'information se réalisera aura des effets différents, suivant une position ou l'autre.

Collins (1999 : 214) remarque par exemple que les pseudo-clivées inversées sont particulièrement fréquentes dans les interactions face à face informelles, dans un contexte bien particulier : « [...] pseudo-clefts are particularly suited to marking the conclusions of stages in the schematic structure of discourses. Along with clichés, generalizations, explicit repetitions and various informationally-low forms, reversed pseudo-clefts serve appropriately as endings, lacking as they do the new information which can provide a basis for further discourse ». Les propos de Low (2006 : 9) vont dans le même sens et il rapporte que « reverse pseudo-clefts do not give you the background information at the start. Rather, they tend to start with “this” or “that” and have

³⁴ Collins (1999 : 214) : «their semantic flexibility is of a type that is germane to the dynamism of speech».

³⁵ Voir Collins (1999 : 117-177), Roubaud (2000 : 238-243), Kato & alii (303-369).

fairly information value. They are thus very useful for summarising, distancing yourself from, or ending a topic of conversation. You refer back vaguely to a previous chunk of talk and then say something fairly general about it. The listener should recognise that you are not adding anything new” (45). Kato & alii (1998 : 339) et Mateus & alii (2003) signalent encore la portée contrastive de la structure (46).

- (45) (a) This situation is what I tried to explain
(b) La vérité, c'est ce que je viens de vous raconter
(c) A verdade é o que acabei de lhe contar
- (46) O queijo é o que o corvo comeu (*e não o pão*)

Cette propriété contrastive a aussi été largement mise en évidence en ce qui concerne les pseudo-clivées de base, par Roubaud, Collins, Kato, Duarte, Low et d'autres, mais la structure pseudo-clivée de base a donné lieu à de beaucoup plus amples commentaires.

Collins (1999 : 213-14) expose que les « [...] basic pseudo-clefts display a consistently close mapping of theme (along with presupposition), and givenness on to the subject relative clause, which is presented to the addressee as representing information that s/he should be prepared to accept as non-controversially recoverable. Basic pseudo-clefts thus offer the speaker a means of specifying precisely, before the announcement of the “message”, the background knowledge to which the addressee is expected to have access. The source of this knowledge may be cotextual or contextual».

Plus concrètement, Roubaud (2005 : 95) fait état de situations discursives particulières où la construction pseudo-clivée se trouve particulièrement présente : elle cite les situations d'argumentation (où la pseudo-clivée de base permet au locuteur de développer ses argu-

ments dans la deuxième partie de la construction) (47) ; les situations de questionnement (Q), la réponse pouvant être une pseudo-clivée (48) ; les situations de contraste, largement évoquées par Kato (1998) et Low (2006) (où le locuteur reprend, dans une pseudo-clivée, les propos de l'interlocuteur pour donner un avis contraire) (49). Roubaud note finalement que c'est sur son propre discours que le locuteur utilise ce procédé : en utilisant deux verbes à polarité opposée dans deux constructions verbales successives, il fait progresser l'information de la première construction verbale à la seconde, qui est une pseudo-clivée (50)

- (47) (a) Ce qui m'a séduit, outre la belle histoire d'amour dont on meurt, d'Alexandre Jardin, c'est le caractère de ces deux personnages qui jouent et se jouent la comédie, qui se donnent en représentation permanente au petit monde qui les entoure et qui regarde, surpris, incompréhensif, le match de ce couple à la recherche de l'amour infini.
- (b) No, do not get me wrong, what I'm saying is just that you have made a mistake. All I'm saying is that there is a financial problem.
- (c) O que estou a dizer é que ele não tinha razão, mais nada.
- (48) (a) – Qu'est-ce qui vous plait dans ce travail ? – Ce qui me plait dans ce travail, c'est l'ambiance.
- (b) –What do you want ? What I want is you to stay with me.
- (c) O que é que queres ? O que quero é ir embora.
- (49) – J'aime bien moi de faire des soins. – Seulement

ce qui me plaît pas moi c'est de voir le sang couler et tout.

- (50) [J'ai passé mon diplôme d'infirmière, ce qui n'était pas obligatoire] ce qui était obligatoire, c'était la première année.

Low (2006 : 9) relève le même genre de situations, mais insiste particulièrement sur le fait que les constructions pseudo-clivées conviennent à merveille pour les interactions en face à face et constituent une stratégie particulièrement efficace dans les processus d'argumentation, et ce, à trois niveaux : a) «the unchallengeability makes pseudo-clefts ideal as ways for organising people and stopping them from complaining and objecting» (51a) ; b) « [the unchallengeability] can give you a sense of authority» (51b) ; c) « [the unchallengeability] makes them ideal for discourse-opening devices – used early in the conversation to make people pay attention – or as pacifying devices to stop someone who has already started objecting» (51c).

- (51) (a) What I want to do is focus on three points.
- (b) What I want to know is who left the house at 10 pm.
- (c) All I'm saying is that there's been a terrible mistake. It's not your fault that the money has gone missing, but it clearly has gone !

Quels que soient les angles d'approche, les commentaires plus ou moins détaillés des différents auteurs se recoupent donc largement à propos des effets et implications sémantiques liées à la production de pseudo-clivées, les grandes tendances évoquées étant «l'annonce»

d'informations nouvelles (pseudo-clivées de base), ou au contraire «l'effet de clôture» des pseudo-clivées inversées.

Conclusion

Nous voudrions terminer cette présentation en rappelant brièvement les différents points évoqués.

458

Tout d'abord, nous avons fait état de la variété des constructions possibles grâce au processus de clivage. Nous avons ensuite été amenés à nous arrêter sur certains aspects morphologiques liés à ces constructions. Dans un troisième temps, nous avons présenté deux schémas possibles pour l'interprétation syntaxique des pseudo-clivées, tout en notant la difficulté de faire abstraction de considérations sémantiques, ces constructions présentant des intérêts notoires en matière de stratégies discursives. C'est ce que nous avons tenté de montrer dans la quatrième et dernière partie, touchant aux situations pragmatiques favorisant la production des phrases pseudo-clivées.

À l'intérieur du cadre général établi, il est apparu que le fonctionnement des pseudo-clivées présentait de fortes similarités en français, portugais et anglais et que les différentes approches du phénomène envisagé pour ces trois langues n'étaient pas incompatibles.

Un des points ayant le plus attiré notre attention est la difficulté de déterminer le statut à réserver au verbe être, à la forme *c'est* en particulier. Au terme de cette réflexion, nous aurions tendance à considérer cette forme comme un pivot jouant un rôle syntaxique et sémantique déterminé dans le dispositif pseudo-clivé, davantage que comme un verbe copule au sens plein.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que les linguistes n'ont pas fini de mettre à jour de nouvelles variantes des constructions pseudo-clivées dont les effets de sens répondent toujours à une logique similaire

mais dont les réalisations morphologiques et syntaxiques se révèlent très diversifiées.

Références bibliographiques

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl.
1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Ed. du CNRS, coll. Sciences du Langage.
- CHEVALIER, J.-C. & alii
2002, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, coll. Références.
- COLLINS, P. C.
1991, *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*, London, Routledge.
- DELAHUNTY, G.
1982, *Topics in the Syntax and Semantics of English Cleft Sentences*, Bloomington, IULC.
- GREVISSE, M.
1993, *Le Bon Usage*, 13^e Éd., Louvain-La-Neuve, Duculot.
- GREVISSE, M. ; GOOSSE, A.
1995, *Nouvelle Grammaire Française*, 3^e Éd., Louvain-La-Neuve, Deboeck-Duculot.
- HEYCOCK, C. ; KROCH, A.
“Pseudocleft connectivity, Implications for the LF interface level”, retiré de [www2.sfs.nphil.uni-tuebingen.de/ Publikationen/Reconstruction/Heycock-Kroch.pdf](http://www2.sfs.nphil.uni-tuebingen.de/Publikationen/Reconstruction/Heycock-Kroch.pdf), le 27/01/2006.
- KATO, M. A. ; BRAGA, M. L. ; CORREA, V. R. ; ROSSI, M. A. Lopes ; SIKANSI, N. Soares
1996, «As construções-Q no português brasileiro falado : perguntas, clivadas e relativas», in I. G. VILLAÇA KOCH, 1996, *Gramática do Português falado*, Campinas, Unicamp, volume VI, pp. 303-369.
- LOW, G.
2005, «Cleft and pseudo Cleft sentences», retiré de <http://www.york.ac.uk/depts/educ/gsp/MalleResource/CLEFTS%20paper.pdf>, le 20/01/2006.

- MAINGUENEAU, D.
1994, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette Supérieur, coll. Les Fondamentaux.
- MATEUS, M. H. Mira ; BRITO, A. M. ; DUARTE, I. ; FARIA I. Hub
2003, *Gramática da língua portuguesa*, Lisboa, Caminho.
- MELO E ABREU, L.
2001, *Contributo para o estudo das construções com clivagem na língua portuguesa*, Saarijärvi, Academia Scientarum Fennica.
- MOORE, J.
«Local Movement and Pseudocleft Connectivity», retiré de <http://www.ling.ucsc.edu/Jorge/moore.html>, le 20/01/2006.
- POISSON, S. ; MIMRAN, R. ; MAHEO-LE COADIC, M.
2004, *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International.
- ROUBAUD, M.-N.
2000, *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- ROUBAUD, M.-N.
2005, «Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée», in G. WILLIAMS, 2005, *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, pp. 93-100.
- SCHLYTER, S.
1975, *TOPICALIZATION, CLEFT, WH-movement in Swedish and the question of COMP*, Cothenburg, Gothenburg Papers in Theoretical Linguistics.
- VALLI, A.
1981, «Note sur les constructions dites “pseudo-clivées” en français», in *Recherches sur le français parlé*, 3, pp. 195-211.
- VERONIS, J. ; BENZITOUN, C. ; CAMPIONE, E. ; DEULOFEU, J. ; HENRY, S. ; FABIO, S. ; TESTON, S. ; VALLI, A.
2004, «L'analyse syntaxique de l'oral : problèmes et méthodes», retiré de www.up.univ-mrs.fr/veronis/pdf/2004-Atala-analyse-oral.pdf, le 27/01/2006.
- VIALLETON, F.
2006, «Les Clivées», retiré de <http://e.vialleton.free.fr/clivees.pdf>, le 20/01/2006.
- WAGNER, R. L. ; PINCHON, J.
1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur.